

RÉVOLUTION FRANÇAISE (1789-1799)

DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION

La France subit une très grave crise financière, il faut réformer profondément le système fiscal de la monarchie.

Le ministre Necker a du mal à s'imposer face à l'opposition aristocratique – il n'y a pas d'autre solution que la convocation des états généraux – assemblée des représentants des trois états (ordres) : clergé, noblesse et tiers état

le 5 mai 1789, Louis XVI ouvre solennellement les états généraux

le 17 juin, les députés s'autoproclament Assemblée nationale – volonté de mettre un terme à l'autoritarisme royal et d'établir une monarchie parlementaire (assemblée constituante)

À Paris, des rumeurs font craindre une intervention des troupes contre la capitale :

le 14 juillet 1789, prise de la Bastille par des émeutiers (forteresse, symbole de l'arbitraire royal)

À LA RECHERCHE D'UNE CONSTITUTION (1789-1791)

le 4 août 1789 abolition des privilèges – fin de l'Ancien Régime

le 26 août 1789 Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen inspirée par les philosophes des Lumières (Montesquieu, Rousseau...) – tous naissent libres et sont égaux en droits

le 5 octobre 1789, une foule de Parisiennes en colère prend le chemin de Versailles. Le lendemain, la famille royale est obligée de quitter Versailles et de s'installer à Paris au palais des Tuileries

réformes

- biens et terres de l'Église catholique saisis par l'État – le clergé est désormais civil (sous le contrôle de l'État)

- création des départements

- réformes civiles (divorce, liberté d'entreprendre – abolition des corporations des artisans)

- création de nouvelles unités de mesure – système métrique

1791

fuite du roi : Le roi est mécontent de l'évolution des événements, il tente avec sa famille de rejoindre les troupes des émigrés, mais la famille royale est reconnue et arrêtée à Varennes et ramenée à Paris

le crédit de Louis XVI a fortement baissé – l’hostilité de ses adversaires politiques mènera l’année suivante à sa destitution, pour le moment, il reste le souverain de la France, désormais comme le roi des Français comme le stipule la première constitution de la France

MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE (1791-1792)

1er octobre 1791, la première Constitution française entre en application. Elle inaugure une monarchie constitutionnelle à l’anglaise où le pouvoir législatif (rédiger les lois) est confié à l’Assemblée législative

2 groupes clés au sein de l’assemblée :

- girondins (département Gironde) – ils veulent conserver les réformes déjà en vigueur
- montagnards (sièges dans les travées les plus élevées) – radicaux, partisans d’un État centralisé, réformes sociales – ils s’appuient sur les sans-culottes (habitants des quartiers populaires, révolutionnaires intransigeants qui portent un pantalon et non une culotte de soie comme les bourgeois et les aristocrates) et sur les clubs – notamment le club des Jacobins présidé par Maximilien Robespierre (+ Danton, Desmoulins, Marat...)

1792 – LA PREMIÈRE RÉPUBLIQUE

Le 20 avril 1792, l’Assemblée législative et le roi Louis XVI déclarent la guerre à l’Autriche – les Prussiens et les Autrichiens envahissent la France

les révolutionnaires veulent exporter les idées révolutionnaires à travers l’Europe, quant au roi, il souhaite secrètement la défaite des armées françaises et le rétablissement de son pouvoir absolu

les intentions du roi sont connues du peuple – Louis XVI emprisonné

le 22 septembre 1792, la nouvelle assemblée de la Convention proclame l’abolition de la monarchie - l’An 1 de la République (calendrier républicain)

automne 1792 bataille de Valmy – la défaite des Prussiens (Marseillaise), un peu plus tard la défaite des Autrichiens en Belgique, en 1793 (après la mort du roi) la première coalition contre la France (Autriche, Prusse, Angleterre, Espagne)

LA TERREUR (1793-1794)

le 21 janvier 1793, Louis XVI est guillotiné

guerre de Vendée – la république en danger : constitution du Tribunal révolutionnaire, le pouvoir exécutif confié au Comité de salut public dominé par Maximilien de Robespierre – dictature jacobine

20 000 morts sous la guillotine (girondins, Marie-Antoinette, puis les montagnards jugés trop indulgents (Danton, Desmoulins)

juillet 1794 (thermidor de l'An II) – les thermidoriens se liguent contre Robespierre, il est arrêté et guillotiné

LE DIRECTOIRE (1795-1799)

le pouvoir exécutif est confié à un Directoire de cinq Directeurs

sur le plan des affaires étrangères – succès militaires assurés notamment par le talent de Napoléon, fin de la première coalition en 1797

mais le régime impopulaire :

les royalistes tentent de reprendre le pouvoir - battus par Napoléon Bonaparte en 1795

conjuraton des Égaux en 1796 – menés par Babeuf, premier mouvement social qui préfigure le communisme

1799

complot pour sauver la révolution soutenu par Napoléon Bonaparte qui est de retour d'Égypte où il a mené une campagne militaire et où il a été battu par les Anglais

le coup d'État des 9 et 10 novembre 1799 (18 et 19 Brumaire an VIII selon le calendrier révolutionnaire), Napoléon Bonaparte renverse le Directoire et établit un nouveau régime dans lequel il exerce un pouvoir dictatorial : **le Consulat**